

Proposer des stratégies d'élevage et de gestion des déjections animales

Diminuer l'impact des productions animales sur l'environnement constitue un défi majeur pour le Québec où, à chaque année, environ 30 millions de mètres cubes de fumier solide et de lisier sont produits. Le cheptel porcin constitue 40 % de tout le cheptel animal au Québec et produit environ 30 % du volume total des déjections animales. La production porcine n'est pas la seule à exercer une pression sur l'environnement; les productions laitière et bovine produisent aussi des quantités importantes de rejets qui peuvent être à l'origine d'impacts sur l'environnement.

En plus du phosphore et de l'azote, les matières fécales d'origine animale peuvent contenir d'autres contaminants susceptibles de se retrouver dans les eaux de surface et souterraines. Ces substances ne sont pas nécessairement enlevées par le biais des procédés de traitement de l'eau et peuvent se retrouver dans l'eau destinée à la consommation.

Objectifs de recherche à atteindre d'ici 2010

- Proposer un ensemble de stratégies d'élevage porcin permettant notamment d'assurer la gestion des déjections produites. Ces stratégies devront :
 - être adaptables à la ferme;
 - être viables économiquement;
 - offrir un potentiel de réduction des odeurs et des risques environnementaux causés par les fuites d'éléments fertilisants et la dissémination des organismes pathogènes.
- À partir des enseignements découlant de la production porcine, étudier des stratégies d'élevage et de gestion des déjections adaptées aux autres productions animales.
- Évaluer des avenues de valorisation non agronomique des déjections animales (incluant la valorisation énergétique) et de disposition sanitaire des carcasses d'animaux.
- Développer des outils de suivi de contaminants dont l'origine est possiblement agricole (antibiotiques, métaux traces, etc.), et qui ne font pas l'objet de traitements systématiques dans les procédés de traitement de l'eau.

Objectifs de transfert à atteindre d'ici 2010

Réaliser ou faire réaliser les activités de transfert nécessaires afin que :

- **75 %** des conseillers œuvrant dans le secteur porcin;
- **60 %** des conseillers œuvrant dans le secteur des autres productions animales,

connaissent nos résultats de recherche en matière de stratégies d'élevage et de gestion des déjections animales.